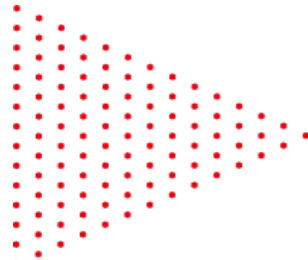




LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Les papillons

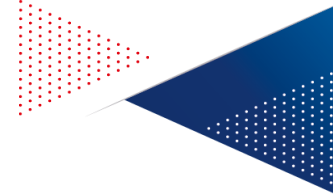
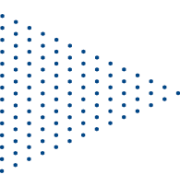




01 CONSTAT

Les chiffres

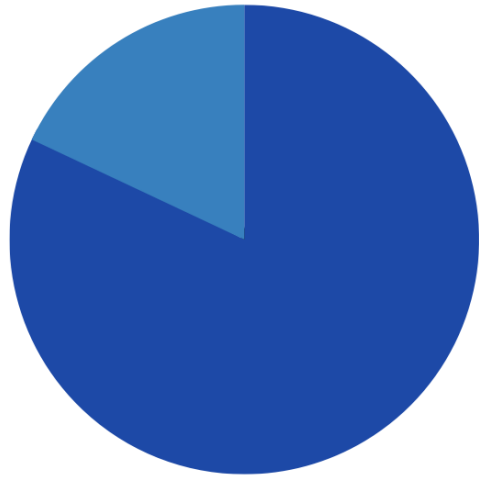
Les chiffres



1/6 personne a déjà subi des violences sexuelles
au sein du milieu sportif

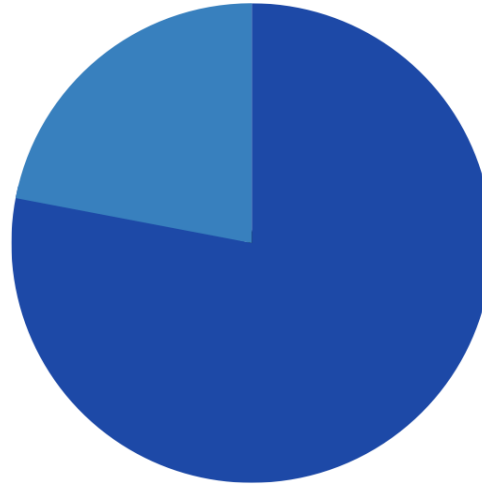
1/3 enfants victimes d'abus ne parle pas par peur
ou par honte

Les chiffres, en 2022



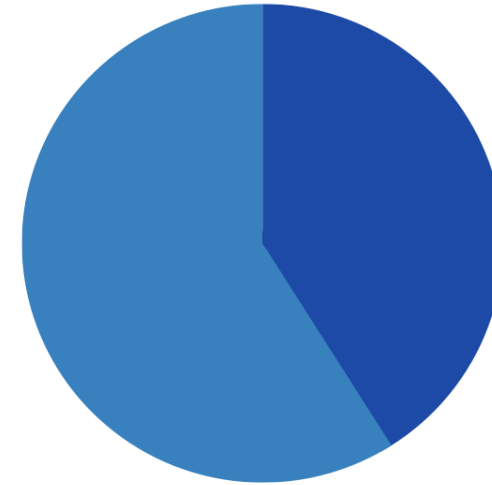
82%

Des victimes
étaient mineures
au moments des
faits



78%

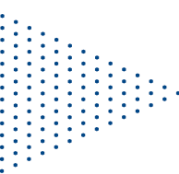
Des victimes sont
de sexe féminin



41%

Des faits dénoncés
concernent des
victimes de moins de
15 ans

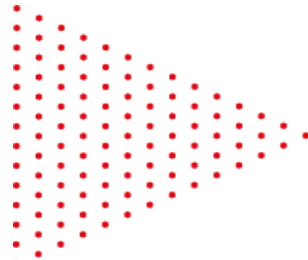
Les chiffres, en 2022



855 affaires

907 personnes mises en cause

562 mis en cause sont des éducateurs sportifs
(professionnels ou bénévoles)

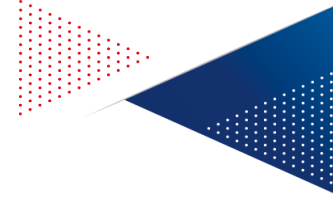


02 PROJET

Les papillons



Boite aux lettres, Les Papillons



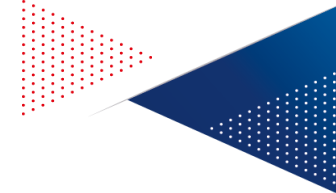
L'association "Les Papillons" œuvre dans le cadre de la protection des enfants victimes de violences.

Le sens :

En tant qu'**acteur sportif, je m'engage**, par une action concrète, à la lutte pour la **protection de l'enfance**.

Ce projet est gratuit et sans gestion complémentaire par le club.

Boite aux lettres, Les Papillons

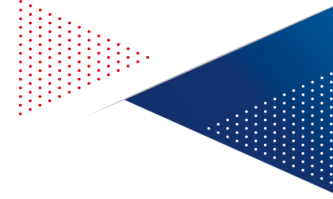


Le projet :

Installer une *Boîtes aux lettres Papillons®* dans les clubs volontaires pour que les enfants victimes de toute forme de maltraitance puissent, à leur rythme, glisser un petit mot, un dessin, comme une bouée jetée à la mer.

Selon la nature des faits dénoncés, l'association, par son Pôle d'Analyse des Courriers Papillons, saisira les Cellules de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) des départements concernés ou les Procureurs de la République des Tribunaux Judiciaires compétents.

Boite aux lettres, Les Papillons



Les caractéristiques et besoins :

- 100% gratuit pour les clubs
- Pas de maintenance ou gestion pour le club
- Besoin d'une maman ou d'un papa volontaire (d'un enfant licencié) qui effectue la relève de la boîte aux lettres chaque semaine
Le parent se charge uniquement de scanner les mots et les envoyer à l'association les papillons.
Le parent devra prendre une licence volontaire (coût pris en charge par le district) pour effectuer un contrôle d'honorabilité.
- Besoin d'une personne qui se forme (3h) pour sensibiliser ensuite les jeunes du club à l'utilisation du dispositif.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

VOUS SOUHAITEZ ACCUEILLIR LE DISPOSITIF ?



Lucie LENORMAND

Chargée de missions

☎ 07 72 51 18 90

✉ llenormand@dfsm.fff.fr

🏠 41 rue de la gare
76190 Yvetot